REPRÉSENTATION DES FEMMES

Une place pour les femmes

Martine Romanens

Le projet PFO se termine avec la signature d'une déclaration finale et la conclusion de sept projets pilotes. Par ailleurs, la formation «Engagée et compétente» sera lancée prochainement en Suisse romande.

Une trentaine de personnes assistaient à la signature de la déclaration finale qui engage les organisations vers une meilleure représentation féminine. M. ROMANENS

Il s'agissait presque d'un moment historique, le 4 décembre, au Schmiedstube à Berne, lors de l'événement de clôture du projet PFO (Participation des femmes dans les organisations agricoles). Une déclaration finale a été signée par sept organisations agricoles, dont l'Union suisse des paysans, Agora et Fenaco. Par ce geste, elles s'engagent, entre autres, sur la voie d'un recrutement équilibré dans les organes décisionnels et fonctions exécutives ainsi que vers une représentation homogène des deux sexes.

En 2015, suite au projet interrégional Farah (Femmes en agriculture responsables et autonomes en complémentarité avec les hommes) et à la campagne nationale FuMidL (Femmes et hommes en agriculture), démarre, en Suisse, le projet PFO, porté par Agridea et neuf associations partenaires. Le but? Soutenir les femmes qui veulent s'impliquer et encourager les organisations agricoles à leur ouvrir leurs portes.

Suite à trois ateliers de réflexion, une série de projets pilotes sera mise en œuvre (lire l'encadré). PFO sera financé de moitié par le Bureau fédéral de l'égalité entre les femmes et les hommes, un tiers sera pris en charge par Agridea et le solde par les différents partenaires.

Au terme de deux ans d'aventure, plusieurs conclusions ont été tirées. Premièrement, les femmes veulent se battre elles-mêmes pour leur représentation. Ensuite, le travail en réseau les encourage et les formations spécifiques apportent beaucoup à la cause. Enfin, la coopération homme femme ainsi que leur compréhension mutuelle favorisent une meilleure influence.

Aucune liste tenue

Au sein des organisations agricoles, les décisions sont prises par des délégations nommées par la base. Malheureusement, quand il s'agit de recruter, difficile de savoir qui est compétente et disponible. Aucune liste n'est mise à jour. Dans les échanges informels, l'idée de rendre publique une liste de noms de femmes qui suivent des formations spécifiques (politique agricole, gestion), avec accord préalable, a été évoquée.

Un avenir à définir

Le projet PFO va laisser quelques traces. Un rapport final en allemand (consulter le site ci-dessous) est mis à disposition du public et sera traduit ultérieurement, en français au moins. Une réunion de débriefing sera encore menée courant décembre entre les différents acteurs. La déclaration finale sera probablement prise en main par la campagne FuMidL qui lancera le processus de signature par d'autres organisations. La formation «Engagée et compétente» sera mise sur pied aussi en Suisse romande par Agridea. Aucune date n'est encore fixée.

SUR LE WEB

https://knowledgefarm.ch

Les différents projets menés dans le cadre de PFO

- Inventaire de la participation des femmes dans les structures de l'Union suisse des paysans.
- Elaboration d'une charte pour les organisations agricoles.
- Etude du cas de la fusion des organisations faîtières masculines et féminines dans le canton de Lucerne.
- Mise en commun du bulletin d'information des paysans et paysannes dans le canton de Neuchâtel.
- Etude d'impact de la charte du Forum Vulg Suisse auprès des conseillers agricoles.
- Mise sur pied de la formation «Engagée et compétente» en allemand (quatre sessions, dont deux jours complets).
- Mise sur pied d'un cycle de formation sur l'engagement en Suisse romande (développement personnel).
- Réalisation de quatre petits films sur l'engagement féminin (lire *Agri* du 25 mai 2018).

MR

Un temps d'avance en Autriche

«Plus les organisations agricoles sont proches du peuple, plus la représentation féminine y est faible.» Invitée à s'exprimer au sujet de la situation en Autriche, qui a accordé le droit de vote aux femmes depuis près de cent ans, Elfriede Schaffer, directrice générale des Paysannes de Basse-Autriche, explique: «Notre agriculture est aussi contrainte de se tourner vers des démarches de valorisation ou de diversification».

Un quota imposé

Elle a exposé l'état d'avancement fait par les femmes autrichiennes pour une meilleure représentation dans les organes décisionnels des organisations agricoles. Outre la mise sur pied de formations, la signature, en 2017, d'une charte par les présidents des neuf chambres d'agriculture autrichiennes a été la pierre angulaire de cette histoire.

Elfriede Schaffer. M. ROMANENS

Celle-ci impose, entre autres, un quota minimal de 30% de représentation féminine. «La notion de quota a fait l'objet de beaucoup de discussions, y compris dans nos milieux féminins. Mais, en fixant un objectif chiffré, il nous est possible de mesurer la réelle mise en place des engagements.» Et pourquoi ne pas avoir demandé la parité? «Nous n'aurions pas pu fournir 50% de représentantes féminines. Il faut de la patience.»

Une évaluation, fixée d'office tous les trois ans, permettra de suivre l'évolution.

Courage et patience

«Les freins sont inconscients», explique encore Elfriede Schaffer, évoquant une vaste campagne de sensibilisation qui sera engagée courant 2019. Elle termine son discours en citant Johann Kaspar: «Il est beaucoup plus audacieux de remettre en question ce qui est connu que d'aller à la découverte de l'inconnu».

MR

En chiffres

L'Autriche agricole

98% des exploitations agricoles sont familiales.

19,1 hectares représentent la surface moyenne par exploitation.

48% des exploitations se diversifient.

46% du travail agricole et forestier est effectué par des femmes (contre 35% dans l'Union européenne et un tiers en Suisse).

32% des exploitations sont gérées par des femmes.

37% des femmes travaillent à l'extérieur, le chiffre monte à 41% pour les moins de 34 ans.

MR

Portrait

JEANNE THÉTAZ
Agricultrice
Saint-Jean (val d'Anniviers, VS)

B. GABBUD-QUARROZ

En lien avec la nature

C'est un peu par hasard que Jeanne Thétaz se retrouve à l'alpage du Mont-Percé, au fond du val Ferret, à l'été 2000. Elle a la vingtaine et revient d'une année de voyage. Des amis ont besoin d'un coup de main à l'alpage. «J'y suis allée en pensant rester quelques jours. J'ai tout de suite accroché et je ne suis repartie que lors de la désalpe.» L'occasion pour la jeune femme, qui a grandi dans les vignes de Fully, de se familiariser avec ce nouvel environnement. Elle s'occupe du bétail, mais elle est rapidement en charge de la fabrication du sérac, puis elle seconde le fromager. Cet été-là, elle rencontre son compagnon, Philippe Carron, actif dans un alpage voisin. Désormais, les étés à l'alpage vont se succéder pour Jeanne et Philippe. La jeune femme ressent cependant le besoin d'assurer son avenir avec une formation professionnelle. Même si Jeanne a déjà attrapé le virus de l'élevage et l'envie de travailler avec les animaux, elle opte pour l'horticulture. «Avec l'envie de se diriger vers les plantes aromatiques», précise-t-elle. Mais elle trouve un arrangement avec son maître d'apprentissage pour passer la saison d'été à l'alpage de Moiry. «J'ai aimé apprendre ce métier, mais le travail était un peu trop consacré aux plantes ornementales, avec à chaque fois la pression d'arriver à des produits toujours plus parfaits pour le consommateur. Un mode de faire assez éloigné de la nature et de mes convictions», souligne la jeune femme.

Jeanne et son compagnon ont désormais une cinquantaine de chèvres rustiques. B. GABBUD-QUARROZ

L'amour de l'alpage

Une fois son CFC en poche, Jeanne se tourne rapidement vers l'agriculture. Avec Philippe, ils passent quatre étés sur l'alpage de Bréonnaz dans le val d'Hérens, suivi d'un autre été dans l'alpage voisin de Tsaté. Les conditions de vie sont rudimentaires. A Bréonnaz, il n'y a pas d'électricité, pas plus qu'au Tsaté où manque aussi l'eau courante. Des conditions qui n'effraient pas la jeune femme qui apprécie cette vie, un peu hors du temps, en connexion totale avec la nature. Elle a déjà cette envie de perpétuer la tradition de la vie alpestre qui devient assez rare chez les jeunes. Durant le reste de l'année, Jeanne multiplie les emplois: cueillette de fruits, travaux de la vigne, employée dans les remontées mécaniques l'hiver. Avec son compagnon, ils possèdent un petit troupeau d'Hérens. En 2007, Philippe reprend la conduite de l'étable communautaire de Tzararogne, sur les hauts de Chippis. Jeanne le seconde dans ses activités. Arrivés en fin de contrat en 2017, ils s'installent dans le val d'Anniviers. Ils ont désormais leur propre exploitation qui compte une cinquantaine de chèvres rustiques, des cochons laineux, des ânes, une mule et une génisse. Ils trouvent un revenu d'appoint en occupant des postes à temps partiel à la Fromagerie d'Anniviers. L'an prochain, leur projet de vie devrait prendre un nouveau tournant avec la construction d'un rural pour une petite fromagerie à Soussillon.

BRIGITTE GABBUD-QUARROZ

Dates clés

2000 Premier été sur l'alpage au Mont-Percé.

2001 Formation de fromagère à l'alpage de Moiry et CFC d'horticultrice.

2011 Jeanne et Philippe décident de prendre en location l'alpage de Chandolin.

2017 Début de l'exploitation avec des chèvres essentiellement. La production de fromage devrait commencer en 2019.